

PROVINCE DE QUÉBEC

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE À HUIS CLOS DU 15 DÉCEMBRE 2021 RELATIVE AU BUDGET

À une séance extraordinaire de conseil de la municipalité de Montcalm tenue à huis clos le 15 décembre 2021, à 18h, par voie de conférence virtuelle, relative au budget, étaient présents les conseiller(ère)s:

Denis Courte	Suzanne Dyotte	Huguette Drouin
Richard Pépin	Édith Crevier	

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement.

Formant quorum sous la présidence de son Honneur le maire Steven Larose.

Pour les fins de la présente, Monsieur le conseiller Pierre Bertrand, absent, a été dûment convoqué.

Assiste également à la séance par voie de conférence virtuelle, Michael Doyle, directeur général et secrétaire-trésorier.

21-12-223

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 15 DÉCEMBRE 2021

CONSIDÉRANT le décret N° 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT QUE l'arrêté 2020-029 du 26 avril 2020 introduit maintenant certaines exigences concernant les séances du conseil dont l'obligation de rendre publique toute séance, dès que possible, par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les membres du conseil et le résultat de leurs délibérations;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par conférence virtuelle.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame la conseillère Susanne Dyotte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité:

- Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par conférence virtuelle;
- Que la séance sera enregistrée et diffusée en direct sur la page Facebook de la municipalité de Montcalm;
- Que l'enregistrement de la séance sera déposé sur le site Internet de la municipalité de Montcalm.

Son Honneur le maire Steven Larose déclare la séance extraordinaire à huis clos ouverte.

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

21-12-224

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Monsieur le conseiller Richard Pépin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 15 décembre 2021 tenue à huis clos et enregistrée.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

3. PRÉSENTATION DU BUDGET

Steven Larose, maire, présente le projet de budget pour l'exercice financier 2022.

4. PRÉSENTATION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATION

Steven Larose, maire, présente le projet du programme triennal des dépenses en immobilisations pour l'exercice financier 2022.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est offerte via la page Facebook.

21-12-225

6. ADOPTION DU BUDGET POUR L'EXERCICE FINANCIER 2022

Il est proposé par Madame la conseillère Suzanne Dyotte, appuyé par Madame la conseillère Huguette Drouin et résolu à l'unanimité d'adopter le budget pour l'exercice financier 2022 au montant de : 1 679 580 \$ qui se détaille comme suit :

REVENUS

Taxes foncières	1 109 072 \$
Paiement tenant lieu de taxes	28 656 \$
Autres revenus de sources locales	73 524 \$
Transferts	115 776 \$
Excédent affecté	352 552 \$
TOTAL DES REVENUS	1 679 580 \$

DÉPENSES

Administration générale	467 813 \$
Sécurité publique	319 793 \$
Transport	327 635 \$
Hygiène du milieu	157 882 \$
Aménagement et urbanisme	101 617 \$
Loisirs et culture	99 518 \$
Frais de financement	9 940 \$
Dépenses en immobilisations	165 482 \$
Affectation (Fonds réservé pour élection)	5 000 \$
Dette à long terme (Rénovation de l'hôtel de ville)	24 900 \$
TOTAL DES DÉPENSES	1 679 580 \$

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

21-12-226

7. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS

Il est proposé par Monsieur le conseiller Denis Courte, appuyé par Madame la conseillère Édith Crevier et résolu à l'unanimité d'adopter le programme triennal de dépenses en immobilisations pour les années 2022, 2023 et 2024 tel que résumé ci-dessous :

Objet	2022	2023	2024
Infrastructure Administration	40 000 \$	-	-
Transport	238 260 \$	355 000 \$	200 000 \$
Sécurité publique	72 482 \$	-	-
Loisirs et culture	15 000 \$	-	-

- adoptée à l'unanimité des conseillers -

8. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une 2^e période de questions est offerte via la page Facebook.

21-12-227

9. LEVÉE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Madame la conseillère Édith Crevier, appuyé par Monsieur le conseiller Denis Courte et résolu à l'unanimité de clore la séance extraordinaire du 15 décembre 2021 tenue à huis clos et enregistrée relative au budget.

- adoptée à l'unanimité des conseillers –

Je, Steven Larose, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Steven Larose, maire

Michael Doyle, directeur général
et secrétaire-trésorier